Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260923-BUR_2026_09_N22-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 23 septembre 2026 – 9h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Maël SAILLOUR - Thierry GAUDEC - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Michèle QUEAU - Éric LE BOUR - Éric MIOSSEC - Marc SIMON - Stéphane CLOAREC - Gilles GOMBERT - Jacques EDERN - Jacques PONTU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENT EXCUSÉ : Gildas BERNARD

Date de la convocation :	**Membres du Bureau :**	**Présidence de séance :**
17 septembre 2026	En exercice : 14	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 13	**Secrétaire de séance :**
17 septembre 2026	Votants : 13	Marc SIMON

Digue Michel - Demande de subvention « Fond Vert »

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
BUR-2026-09-N22	7.5	Thierry GAUDEC

Thierry GAUDEC, Vice-Président, rappelle qu'afin de maintenir la stabilité de l'ouvrage des travaux d'urgence provisoires ont été réalisés pour un montant de 163 000 €.
Par arrêté de mise en demeure, le Préfet du Finistère demande à Haut Léon Communauté de procéder aux travaux nécessaires à la remise en état de la digue.
Après avoir pris connaissance de la mise en demeure ;
Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, prend note du dépôt d'un dossier au titre du Fonds Vert pour les démarches suivantes :

- Dépose des ouvrages provisoires ;
- Travaux de démolition et de remise en état du site ;
- Acquisition du foncier ;
- Réhabilitation de la digue, du coursier et de l'ouvrage hydraulique ;
- Etudes réglementaires nécessaires ;
- Actualisation de l'étude de dangers et des documents de gestion associés…

Présents	**13**
Pouvoirs	**0**
Votants	**13**
Pour	**12**
Contre	**1***
Abstention	**0**

*Eric LE BOUR

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Marc SIMON